

Système postal et philatélie

Postes Canada vs Poste québécoise, Union postale universelle.

Un État qui laisse un autre contrôler son système postal cède le lien quotidien qui l'unit à sa population. Le courrier transporte l'argent public, les décisions administratives, les jugements, les avis légaux, les droits concrets. Tant que le Québec dépend de Postes Canada, il exerce son autorité à travers une structure qu'il ne dirige pas.

Postes Canada sert d'abord les priorités fédérales. Ses orientations stratégiques, ses investissements, son maillage territorial et ses standards de service sont déterminés à Ottawa. Pendant ce temps, le gouvernement du Québec y fait transiter ses chèques, ses convocations, ses communications officielles. Cette situation ne relève pas d'une contrainte technique. Elle découle d'un choix politique répété, année après année.



Créer Postes Québec constitue un geste de souveraineté tangible. La mise en place peut s'amorcer avant toute indépendance formelle. Le Québec détient la capacité administrative, juridique et financière d'organiser sa propre société postale et de rapatrier progressivement l'ensemble de ses envois gouvernementaux. Un investissement initial d'environ un milliard de dollars permettrait d'établir l'infrastructure, somme qui cesserait ensuite d'alimenter les structures fédérales. La question centrale porte sur la volonté d'exercer pleinement cette compétence.

La transition s'appuie sur celles et ceux qui assurent déjà le service. Les employés québécois de Postes Canada possèdent l'expertise logistique, la connaissance des régions et l'expérience opérationnelle du terrain. Leur intégration volontaire à Postes Québec, avec reconnaissance intégrale de l'ancienneté et des conditions acquises, assure la continuité du service et consolide la crédibilité de la nouvelle institution. Un État qui construit ses fonctions essentielles élève ses travailleurs avec lui.

Le modèle choisi détermine la portée sociale du service. Un réseau guidé uniquement par la rentabilité concentre l'offre dans les zones lucratives et réduit la présence dans les régions éloignées. Or l'État doit acheminer chèques, indemnités et décisions à chaque citoyen, sur l'ensemble du territoire. Postes Québec doit donc prendre la forme d'une entreprise publique, capable de mandater des partenaires pour certains segments, tout en maintenant un contrôle politique clair. L'accès aux droits s'organise comme un service universel.

Le système postal incarne aussi l'égalité réelle. Des milliers de Québécois reçoivent encore des prestations par chèque. D'autres utilisent le courrier pour maintenir un lien direct avec l'administration publique. Chaque enveloppe officielle représente un acte concret d'autorité et de reconnaissance civique.

« Les services essentiels ne sont pas des marchés, ce sont des garanties » -- Karl Polanyi (1944).

Sur le plan international, une poste québécoise prendrait naturellement place au sein de l'Union postale universelle. Cette organisation coordonne les échanges postaux entre États souverains et fixe les règles communes du service mondial. La philatélie y occupe une dimension politique explicite.

Le timbre circule d'un territoire à l'autre comme un signe d'existence étatique. Il affiche une langue, une mémoire, des figures historiques, des paysages. Il inscrit la nation dans les gestes ordinaires, du comptoir postal à la boîte aux lettres.

« La souveraineté commence par la maîtrise des fonctions essentielles de l'État » -- René Lévesque (1968).

Le contrôle du courrier relève de ces fonctions essentielles. Chaque jour où le Québec confie cette responsabilité à une autre autorité prolonge une dépendance concrète. Fonder Postes Québec transforme cette réalité. Un État qui se gouverne pleinement administre ses finances, ses lois et ses communications à travers ses propres institutions. Le courrier fait partie de cette chaîne de souveraineté.

Louis-Martin Carrière